

Montréal, le 17 mai 2021

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

**À :** Les demanderessees et toutes les personnes intéressées

**Objet :** **Demande conjointe relative à la fixation de taux de rendement et de structures de capital**  
**Dossier de la Régie : R-4156-2021**

---

La Régie de l'énergie (la Régie) a reçu, le 14 mai 2021, une lettre du procureur d'Option Consommateurs requérant un délai supplémentaire pour le dépôt des commentaires et des demandes d'intervention dans le dossier mentionné en objet.

Compte tenu des motifs invoqués, la Régie prolonge, pour l'ensemble des personnes intéressées, les délais pour le dépôt des commentaires relatifs à la phase 1 et des demandes d'intervention et des échéances subséquentes comme suit :

- 1<sup>er</sup> juin 2021, 12h :** date limite pour le dépôt des commentaires de personnes intéressées sur la phase 1 et pour le dépôt des demandes d'intervention;
- 7 juin 2021, 12h :** date limite pour les commentaires des demanderessees;
- 10 juin 2021, 12h :** Date limite pour les répliques des intéressés aux commentaires des demanderessees.

Souhaitant le tout conforme, nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

**(S) Véronique Dubois**

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/vd